

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 novembre 2009  
(convocation du 16 novembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT Jean Jacques à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00  
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel  
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick à cpter de 10 h 45  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. FELTESSE Vincent  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 11 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 10 h 55  
M. SEUROT Bernard à M. BRON Jean-Charles à cpter de 10 h 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan

Mme. DELTIMPLE Nathalie à Mme. EL KHADIR Samira  
M. DUBOS Gérard à M. CHARRIER Alain  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPOUY Alain  
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à cpter de 11 h 10  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

#### **EXCUSE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PESSAC - Aménagement de l'avenue du Général Leclec entre l'avenue de la Californie et la rue de la Poudrière (RD 1250) - Convention avec le Conseil Général - Autorisation.**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'aménagement de l'avenue du général Leclerc entre l'avenue de la Californie et la rue de la Poudrière sur la commune de Pessac, est l'une des opérations de voirie inscrite dans la programmation de la Voirie d'Intérêt Communautaire pour la période 2008/2010.

Cette opération a pour objectif de marquer l'entrée de l'agglomération et d'augmenter la sécurité, en réduisant la vitesse du trafic automobile et en favorisant la circulation des piétons et des cyclistes. Un dossier de consultation en forme d'appel d'offres a été élaboré en vue de la dévolution de 3 marchés séparés correspondant aux 3 lots suivants :  
Lot 1 : voirie, Lot 2 : assainissement, Lot 3 : clôtures.

Sur un linéaire d'environ 1 800 m et dans une emprise variant de 14 m à 18 m, le projet comporte une chaussée dont la largeur est ramenée à 6 m, et de part et d'autre sur les trottoirs d'une largeur de 4 m, sont matérialisés :

- une bande servante pour l'implantation des candélabres et de la signalisation,
- Une piste cyclable
- Un cheminement pour les piétons d'une largeur minimale de 1,40 m.

Dans les parties où l'emprise est de 18 m, les surlargeurs sont utilisées pour l'aménagement d'une bande végétalisée, la plantation d'arbres d'alignement et, lorsque cela est nécessaire, la réalisation de places de stationnement longitudinal.

Toutefois, dans la mesure où ces travaux concernent une voie départementale, l'accord du département a été recherché, et doit être concrétisé par une convention.

La convention ainsi établie, porte autorisation d'intervenir sur le domaine public routier du Département et mentionne la consistance des travaux, les coûts et financements, les modalités de réalisation, de réception, de remise des ouvrages et de gestion ultérieure.

La communauté Urbaine de Bordeaux, étant à l'initiative de ces travaux, en assure la direction technique, ainsi que la maîtrise d'ouvrage pendant l'opération de construction.

Le coût global estimé de ces travaux s'élève à 4 630 000 € TTC et sera imputé au titre de l'exercice en cours Chapitre 23-Article 2315-Fonction 8220-CRB O400-Programme VCA00.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer la convention arrêtant les modalités financières.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 JANVIER 2010**

**PUBLIÉ LE : 6 JANVIER 2010**

M. ALAIN DAVID